

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 525 879**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 82 07554**

(54) Bigoudi.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 45 D 2/14.

(22) Date de dépôt..... 30 avril 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 44 du 4-11-1983.

(71) Déposant : Société anonyme dite : CELLULOID SA. — FR.

(72) Invention de : Jean-Louis Wachtel.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Z. Weinstein,  
20, av. de Friedland, 75008 Paris.

La présente invention concerne d'une manière générale des bigoudis et se rapporte plus particulièrement à un bigoudi grâce auquel tous les cheveux d'une mèche sont parfaitement accrochés et alignés lors de son enroulement autour du bigoudi.

On connaît bien sûr divers types de bigoudis.

Par exemple, il est connu un bigoudi comportant une armature métallique définissant un corps cylindrique creux et enrobé d'un revêtement plastique définissant des trous de passage.

Cependant, de tels bigoudis ont pour inconvénient d'être relativement lourds à cause justement de l'armature métallique et nécessitent l'utilisation d'épingles de façon à permettre à la mèche de cheveux, après son enroulement autour du bigoudi, d'être maintenue toute seule sur ce bigoudi.

On connaît également des bigoudis de forme cylindrique creux à la surface latérale desquels font saillie des picots d'accrochage des cheveux de la mèche.

De tels bigoudis ont pour inconvénient de ne pas être efficaces pour le séchage des cheveux de la mèche et d'être réalisés en une matière plastique déformable à la température de l'air chaud de séchage des cheveux.

Le bigoudi selon la présente invention a pour but d'éliminer les inconvénients ci-dessus.

Pour cela, la présente invention a pour objet un bigoudi rigide et approximativement cylindrique creux à la surface duquel font saillie des picots ou analogues, caractérisé en ce que la surface latérale du cylindre est réalisée en une bande de matière plastique enroulée en hélice, les spires adjacentes de l'hélice étant reliées et séparées entre elles par des éléments de liaison rigides et de faibles dimensions.

Selon une autre caractéristique de l'invention, les éléments de liaison précités présentent la forme d'un chevron.

L'invention sera mieux comprise, et d'autres buts, caractéristiques, détails et avantages de celle-ci apparaîtront plus clairement au cours de la description explicative qui va suivre faite en référence aux dessins schématiques annexés, donnés uniquement à titre d'exemple illustrant un mode de réalisation de l'invention par lesquels :

- la figure 1 représente une vue en perspective du bigoudi selon l'invention,
- 10 - la figure 2 représente le bigoudi vu de face selon la flèche II.

Comme représenté sur la figure 1, le bigoudi selon l'invention présente un corps 1 présentant de façon générale la forme d'un cylindre approximativement creux 15 rigide dont la surface périphérique ou surface latérale est réalisée à partir d'une bande de matière plastique enroulée en hélice ou hélicoïdale, chacune des extrémités de l'hélice se terminant en un anneau circulaire 3 et 3' procurant une rigidité nécessaire au bigoudi.

20 Les spires adjacentes 4 de la bande en hélice sont reliées et espacées entre elles par des éléments de liaison rigides 5 de faibles dimensions. Dans l'exemple configuré, ces éléments de liaison en matière plastique également présentent une forme en chevron mais il est 25 bien évident que d'autres éléments de liaison peuvent être imaginés tels que par exemple de simples petits cordons de liaison en plastique.

De plus, des picots radiaux 6 ou analogues font saillie vers l'extérieur de la surface latérale du corps du bigoudi et sont régulièrement répartis autour de ce corps. Ces picots radiaux sont intégralement moulés sur la bande en hélice et sur chaque élément de liaison 5.

35 Il est aussi prévu par exemple un picot sur le sommet de chaque chevron et un picot sur la bande hélicoïdale au niveau de chaque extrémité de chaque chevron.

On comprend donc de ce qui précède que la bande en hélice de matière plastique constitue directement le bigoudi qui présente en quelque sorte la forme d'un ressort.

5 De plus, les éléments de liaison de faibles dimensions définissent entre deux spires consécutives un espace maximum laissant passer facilement l'air chaud destiné au séchage des cheveux de la mèche enroulée autour du bigoudi, ce qui permet ainsi d'accélérer le  
10 séchage des cheveux lors de mise en plis.

Un autre avantage de la configuration en hélice et chevron du bigoudi de l'invention est qu'elle laisse passer tous les produits traitants utilisés pour des permanentes.

15 La bande en hélice procure également une souplesse élastique et une certaine résistance au corps du bigoudi, la forme en chevron augmentant l'effet élastique.

Par ailleurs, la matière plastique constituant la bande hélicoïdale est du type indéformable à la température  
20 de l'air chaud de séchage des cheveux et peut être réalisée par exemple en une résine polypropylène ou en une résine acétal.

Il est à noter également que les picots radiaux 5 sont suffisamment longs et rigides de façon à permettre  
25 à la mèche, après son enroulement, de se maintenir toute seule sur le bigoudi. Bien entendu, on pourrait également immobiliser la mèche de cheveux enroulée sur le bigoudi au moyen d'une épingle passée à travers les trous de passage définis entre deux spires adjacentes et  
30 deux éléments de liaison 5 consécutifs.

De plus, comme il ressort de la figure 2, le corps du bigoudi présente une surface de révolution à génératrice arquée concave 7 au moins approximativement parabolique ou hyperbolique. Ceci procure l'avantage d'améliorer  
35 l'accrochage et l'alignement des cheveux.

On a donc réalisé suivant l'invention un bigoudi

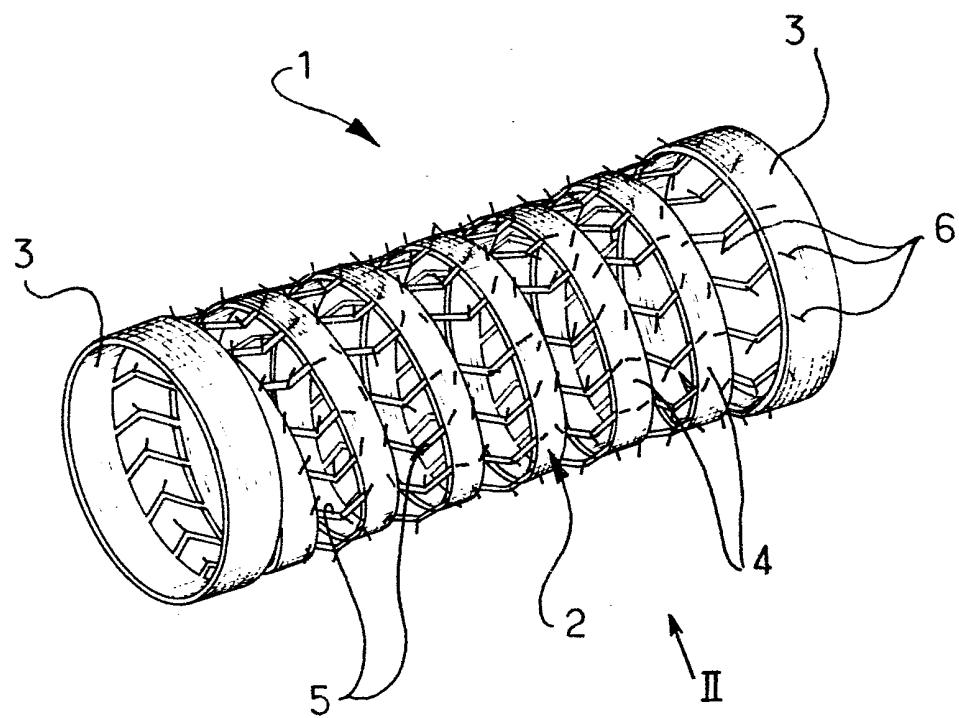
**2525879**

4

léger, lavable, résistant, esthétique et permettant  
d'accélérer le séchage des cheveux.

R E V E N D I C A T I O N S

1. Bigoudi rigide et approximativement cylindrique creux à la surface duquel font saillie des picots ou analogues, caractérisé en ce que sa surface latérale est réalisée en une bande de matière plastique (2) 5 enroulée en hélice, chacune des spires adjacentes (4) de l'hélice étant reliées et séparées entre elles par des éléments de liaison rigides (5) et de faibles dimensions.
2. Bigoudi selon la revendication 1, caractérisé 10 en ce que le corps du bigoudi présente une surface de révolution à génératrice arquée concave (7).
3. Bigoudi selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que les éléments de liaison précités présentent la forme d'un chevron.
4. Bigoudi selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les picots précités sont directement moulés sur la bande précitée et sur chaque élément de liaison précité.
5. Bigoudi selon l'une des revendications 20 précédentes, caractérisé en ce que les picots sont prévus sur le sommet de chaque chevron et sur la bande en hélice au niveau des extrémités opposées de chaque chevron.
6. Bigoudi selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que la bande précitée est 25 faite d'une résine polypropylène.
7. Bigoudi selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que la bande précitée est faite d'une résine acétal.

**FIG. 1****FIG. 2**